

Chères citoyennes,

Chers citoyens,

Le Code municipal du Québec prévoit diverses obligations pour une municipalité et un conseil municipal. Parmi ces obligations, le maire doit vous présenter annuellement les faits saillants du rapport financier de la dernière année. Conséquemment, c'est avec plaisir que je vous présente les faits saillants du rapport financier 2024.

Cet exercice de reddition de comptes sur les finances municipales vise à vous informer, en toute transparence et ouverture d'esprit, des choix financiers qui ont guidé nos décisions au cours de la dernière année et de la situation financière actuelle.

Les états financiers 2023 ont été vérifiés par la firme Beaulieu et associés CPA Inc, en date du 21 mai 2024, et déposé à la séance du conseil municipal du 17 juin 2025 également. Selon Beaulieu et associés CPA Inc., les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Le rapport financier, les faits saillants et le tableau de la rémunération des élus sont publiés sur le site internet de la Municipalité dans la section Services aux citoyens / taxes municipales et finances.

ÉTATS FINANCIER DE L'EXERCICE 2024

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, financement à long terme, remboursement de la dette, affectation, etc.) les états financiers indiquent que la Municipalité a réalisé en 2024 un excédent de fonctionnement 1 333 260\$. Cet excédent correspond à des subventions supplémentaires ainsi que d'autres revenus et une partie de cette somme pourrait être utilisée en 2025.

Voici les grandes lignes des états financiers certifiés conformes par les vérificateurs externes :

- Revenus de fonctionnement : 5 542 090\$
- Charges : 4 587 759\$
- Activités financières et affectations : 1 030 426\$
- Excédent net de fonctionnement : 1 333 260\$

Les immobilisations au montant de 1 171 545\$ ont été réalisées dans les postes mentionnés ci-dessous :

Administration générale

Sécurité publique (changement de la génératrice à la caserne)	45 941\$
Transport (pavage Rang 4, deuxième couche rue Rousse, rue des Hirondelles)	906 351\$
Hygiène du milieu (mise à niveau de l'usine d'eau potable)	71 928\$
Loisirs et culture (parc rue des Colibris, deux pergolas et une fontaine d'eau)	147 325\$

Faits saillants 2024

- Pavage du Rang 4 et deuxième couche de pavage rue des Hirondelles et de la rue Rousse
- Mise à niveau des infrastructures à l'usine d'eau potable et études sur les infrastructures pour le traitement des eaux usées.
- Création d'un parc sur la rue des Colibris et installation de zones d'ombres pour contrer les îlots de chaleur ainsi qu'un point d'eau extérieur au centre communautaire
- Installation finale de lumières DEL au centre communautaire pour l'efficacité énergétique
- Étude sur la planification stratégique du développement économique et développement durable
- Remplacement de la génératrice à la caserne de pompiers

TRAITEMENT DES ÉLUS - 2024

La loi sur le traitement des élus municipaux prévoit que le rapport financier de la Municipalité doit contenir une mention de la rémunération et de l'allocation de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supra municipal.

Vous pouvez consulter le rapport sur la rémunération des élus sur le site web de notre municipalité :

Services aux citoyens / taxes municipales et finances